

# Appel d'offres pour la gestion d'un événement public

## OBJET DU MARCHÉ

L'IVD a programmé, avant la publication de son rapport final, l'organisation d'un grand événement où les résultats de ces travaux vont être mis en débat durant 2 jours, les 14 et 15 décembre 2018.

L'événement se tiendra dans les locaux de la **CAPRA** (caisse de prévoyance et de retraite des avocats) sise au Boulevard de la Terre centre Urbain Nord, et il comprendra :

1. Une conférence étalée sur 7 panels de discussion (09:00-18 :00) + Un événement en soirée qui aura lieu le vendredi 14 décembre à partir de 20h.

**Il est a noter que le prestataire retenu doit installer son matériel un jour avant la date de l'évènement (13 décembre 2018), pour le test du bon fonctionnement du matériel utilisé pour assurer les travaux demandés objet de cet appel d'offres.**

## TACHES A ACCOMPLIR

Le présent marché porte sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- La gestion de l'évènement durant les 14 et 15 décembre 2018 (soirée du 14 incluse) qui comprendra :
  - **Le Pilotage de l'évènement**
    - L'organisation logistique de l'évènement : cérémonie d'ouverture, panels de discussions et gestion de la soirée.
    - La gestion des espaces dédiés aux différentes expositions et activités
    - La signalétique
  - **Régie et live streaming**

- Assurer la couverture vidéo et photo et la fourniture en direct du signal aux médias accrédités
- Assurer le suivi et la gestion des médias présents pour la diffusion.
- Le fournisseur devra préciser :
  - La liste des moyens humains qualifiés et nécessaires pour la couverture, la réalisation et la diffusion (CV des Réalisateur, Cadreur, directeur photo... etc.)
  - La liste des solutions technologiques afférentes à la diffusion en direct et en live streaming (capacité de 1 000 000 de visites en même temps);
- **Son et Lumière**
  - Assurer la mise à disposition du matériel de son et lumière nécessaire pour la réalisation de l'événement
  - Assurer la présence de personnes qualifiées pour l'exécution des tâches et veiller au bon fonctionnement et à la réussite de l'opération (CV des Directeur son et image, Technicien Son ; Technicien Lumière ; Technicien Vidéo...etc.)
- **Branding, Habillage et Signalétique**
  - Branding et habillage de la scène et des locaux annexes (fond de scène ; espace médias ; flag, arche, panneaux mousse et Habillage des surfaces) ;
  - Panneaux de signalisation ;
  - Podium pour les panels, espaces d'exposition

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### LOT 1 :

- Sont autorisées à présenter des offres pour l'article 1 du lot ci-dessous détaillées entreprises habilitées à exercer l'activité de production audio-visuelle conformément à leur objet social et à la réglementation en vigueur.
- Ne sont pas autorisées à présenter des soumissions concernant les articles n°1 et 2 du lot 1 les entreprises qui ont signé des conventions de diffusion des séances d'auditions publiques avec l'IVD. Cette interdiction concerne, ainsi, les entreprises constituant des parties liées, conformément à la législation en vigueur, avec les entités ci-dessus mentionnées.
- Sont autorisées à soumissionner pour l'article n°3 du lot 1 ci-dessous détaillés les entreprises exerçant l'activité de branding, décoration et événementiel conformément à leurs statuts et à la réglementation en vigueur.

**Les soumissions doivent être présentées distinctement pour chaque article par une entreprise ou par un groupement d'entreprises.**

Les soumissionnaires et les équipes qu'ils comptent employer pour l'exécution des travaux doivent remplir les conditions prévues aux articles 21 et 22 de la loi organique n°2013-53 relative la justice transitionnelle à l'exception de la condition d'âge.

## SOUSSION-MODELE-PERSONNES HABILITEES A SIGNER

La soumission doit être conforme aux modèles joints au présent Cahier des Charges.

Elle doit être signée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité sans qu'un même mandataire puisse représenter plus d'un candidat pour le même lot.

## CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire est tenu de produire avec son offre, un cautionnement bancaire à première demande, dit cautionnement de soumission pour la participation à la présente consultation, d'un montant égal à 2000 dinars tunisiens.

Le cautionnement doit être valable au moins 30 jours à partir du dernier délai de remise des offres.

Pour les soumissionnaires non retenus, les cautionnements leur seront restitués ou libérés au plus tard 30 jours après attribution de la consultation.

Pour le soumissionnaire déclaré attributaire de la consultation, la restitution ou la libération de son cautionnement de soumission n'interviendra que contre remise du cautionnement de bonne exécution exigé par le présent cahier des charges. Cette régularisation aura lieu au plus tard dans un délai de Cinq (5) jours à compter de la notification de l'attribution de la consultation.

Si le soumissionnaire retenu refuse, pour quelque motif que ce soit, de confirmer ou d'exécuter la consultation conformément à la notification de l'Instance Vérité et Dignité, cette dernière mettra en paiement le cautionnement pour son propre compte et ce sans préavis au soumissionnaire défaillant.

### **SOUS-TRAITANCE ET REGROUPEMENT**

Le titulaire doit assurer sous son entière responsabilité toutes les missions afférentes à cette consultation. A ce titre il demeure le seul responsable de la bonne exécution de cette consultation.

Toutefois, le soumissionnaire pourrait être constitué par un regroupement de sociétés. Dans le cas de groupement, une seule société devrait assurer le rôle de vis-à-vis concernant toutes les missions afférentes à cette consultation. A ce titre elle demeure le seul responsable de la bonne exécution de cette consultation. La nature du groupement doit être indiquée clairement, tout en fournissant les pièces mentionnant la nature du groupement, ainsi que l'habilitation de la société soumissionnaire à représenter le groupement.

### **NATURE DES TRAVAUX ET SERVICES DEMANDES**

#### **Lot n°1 : Gestion de l'évènement public**

La conférence aura lieu dans les locaux de l'Ordre National des Avocats de Tunisie 'CAPRA 'situé au Boulevard de la Terre, Tunis à Urbain Nord, qui comporte une grande salle d'une capacité 500 personnes et deux autres salles .

Le conférence se déroule sur les 2 jours( 14 et 15 décembre 2018) avec un événement en soirée le 14 décembre 2018.

	<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>Quantité</u></b>	<b><u>Nombre de Jours</u></b>
	<b><u>Aménagement Podium</u></b>		
	Fond de scène de [8m x 3.5m]	1	1
	Fauteuils	15	2

Grande Salle Plénière	Tables Basses	5	2
	Revêtement podium avec feutrine	1	2
	Ecran LED avec structure d'accrochage 2m x 1m sur les côtés du fond de scène (gauche ; droite)	2	2
	Ecran de retour plasma 50" sur support pour un retour face au podium	1	2
	Habillage de la structure de l'écran	1	2
	<b><u>Régie et Live streaming</u></b>		
	Couverture Vidéo de l'évènement dans la grande salle (enregistre en HD ou en Full HD avec un capteur 2/3" ou Full Frame qui dispose d'un processeur à signal numérique (DSP) à conversion 14 bit A/D et à traitement interne 19 bit.)	5 cameras	2
	Enregistreur HD	2	2
	Diffusion en temps réel sur les écrans		2
	Streaming en live sur la page de l'IVD		2
	Photographe	2	2
	<b><u>Lumière</u></b>		
	Lumière blanche sur scène et Décoration lumière LED automatique et fixe de la salle de conférence et de la scène : 2 projecteurs fixes, 12 projecteurs LED, 2 lumière blanche		
	<b><u>Son</u></b>		
	Micro fixe sur pupitre	1	2
	Micro Baladeur	4	2
	Rack d' Amplification	1	2
	Console GLD80 ou équivalent	1	2
	Enceintes Acoustiques	8	2
	Console	1	2
Onduleur stabilisateur 2k pour GLD80	1	2	
Boite de direct	1	2	
Jeu complet de câbles et connectiques	1	2	

✓ **Article n° 1 : Régie et Live streaming**

Il est entendu par « Régie et Live streaming » la couverture vidéo et photo de la conférence de fin des travaux et de l'audience publique et la diffusion du signal en direct et en live streaming en 3 langues. Cette opération couvre, principalement, les points suivants :

- Matériel complet pour couvrir la conférence et la séance d'audition publique et fournir le signal audio et vidéo en trois langues aux médias présents ;

- Diffusion en temps réel sur les écrans
- Streaming en live sur la page de l'IVD
- Les moyens humains qualifiés et nécessaires pour la réussite de la diffusion (Réalisateur, Cadreur, Directeur son et image... etc.)
- Les moyens humains et solutions technologiques afférents à la diffusion en direct et en live streaming (capacité de 1 000 000 de visites en même temps) ;

La liste des compétences requises

<b>Compétences Humaines</b>		
<b>Désignations</b>	<b>Nombre</b>	<b>Observations</b>
Réalisateur	1	Expérience minimale de 10 ans
Cadreur	5	Expérience minimale de 3 ans
Ingénieur Vidéo	1	Expérience minimale de 7 ans
Assistant Vidéo	2	Expérience minimale de 5 ans
Responsable Technique	1	Expérience minimale de 10 ans
Directeur photos	1	Expérience minimale de 10 ans
Photographe	2	Expérience minimale de 5 ans ;
Graphiste	1	Expérience minimale de 3 ans
Ingénieur son	2	Expérience minimale de 7 ans

Liste Matériel		
Désignations	Quantités	Caractéristiques
Camera	5	enregistre en HD ou en Full HD avec un capteur 2/3" ou Full Frame qui dispose d'un processeur à signal numérique (DSP) à conversion 14 bit A/D et à traitement interne 19 bit.
Objectif grand angulaire	1	
Enregistreur HD	2	
Mélangeur video	1	dispose / 16 entrées HD SD-SDI et 8 HD / sorties SD-SDI et 1 sortie HDMI. Avec un synchroniseur d'image sur chaque entrée
Monitoring	3	
Station graphique	3	
Moniteur retour plateau	1	
Lot de convertisseur	3	
Intercom 8 postes	2	
Station streaming	2	
Station Graphique	1	

✓ **Article n°2 : Son et Lumière :**

L'article du son et lumière correspond à la mise à disposition du matériel d'éclairage et lumière nécessaire pour la réalisation de l'événement. A savoir :

Désignation	Quantité
<b>SONORISATION</b>	
Console	2
Enceintes Acoustiques	8
Set de microphone col de cygne	10

Boitier de scène	1
Touret	1
Onduleur stabilisateur	1
Boite de direct	4
Jeu complet de câbles et connectiques	1
<b>ECLAIRAGE/VIDEO</b>	
Projecteurs Changeurs de couleurs	8
Totem en T pour éclairage	2
Régie de lumière	2
Projecteurs PC 1KW	4
Projecteurs de découpes	4
Projecteurs asservis	8
Set de chemins de câbles	1
Projecteurs à LED 170	2
Projecteurs à LED 90	4
Power box + Câblage triphasé	1
Jeux de câbles et de connectiques	1
Power box	2
Ecrans led 4x2,5 mt pitch 5mm	1
Set complet d'intercom HF	1
Processeur vidéo	3
Ecrans LCD 46" Full HD	6
Set de Fibres optiques	1
Pied télescopiques	4
Graphic switcher	1

Outre le matériel ci-dessus exposé, il est indispensable pour l'exécution de cette partie des travaux la présence de personnes qualifiées pour veiller au bon fonctionnement et à la réussite de l'opération :

- Technicien Son ;
- Technicien Lumière ;
- Technicien Vidéo ;
- Technicien Electricité.



✓ **Article n°3 : Branding, Habillage et Signalétique :**

Les travaux et services couverts par ce titre sont principalement :

- Branding et habillage de la scène et espaces d'expositions (fond de scène (8m \* 3.5m); flag, arche, panneaux mousse et Habillage des surfaces) ;
- Panneaux de signalisation ;
- Fauteuils et tables basses
- Revêtement podium avec feutrine
- Ecran LED avec structure d'accrochage 2m x1m sur les côtés du fond de scène (gauche ; droite)
- Ecran de retour plasma 50" sur support pour un retour face au podium

**Documents de soumission :**

Les soumissions peuvent être présentées conjointement ou séparément pour chaque lot. Toutefois, l'IVD dispose du droit de retenir le lot qui vérifie le meilleur rapport qualité/prix.

L'offre doit être consignée dans une enveloppe extérieure fermée et scellée. Elle doit comprendre trois enveloppes distinctes :

**I- Enveloppe 1 : La caution de soumission et les documents administratifs**

- La caution bancaire d'une valeur égale à 2000 dinars et valable 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- Un document mentionnant le ou les lots objet de la soumission
- L'original du cahier des charges dûment signé avec la mention « lu et approuvé » et cacheté sur toutes ses pages.
- Fiche de renseignement (annexe 01)
- Déclaration sur l'honneur de non faillite (annexe 02)
- Déclaration sur l'honneur de non influence (annexe 03)
- Une attestation d'affiliation à la CNSS, (copie certifiée conforme).
- Une copie certifiée conforme de l'identifiant fiscal (certification du bureau de contrôle des impôts compétent).
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire et les membres intervenants sur l'opération qu'ils remplissent les conditions prévues par les articles 21 et 22 de la loi n°2013-53 à l'exception de la condition d'âge.
- Tout document prouvant la qualité et la capacité du signataire de l'offre.

- Un extrait du registre de commerce (original)
- Déclaration sur l'honneur de confidentialité et de non divulgation (annexe 04)

La non présentation de la caution bancaire de soumission constitue un motif de rejet d'office entraînant la restitution de l'offre à son auteur.

## **II – Enveloppe 2 : contenant l'offre technique :**

Le Dossier technique doit comporter :

- Un aperçu succinct sur l'activité générale du soumissionnaire, son organisation, son expérience dans le domaine.
- La présentation des références du soumissionnaire avec les justificatifs nécessaires
- La composition de l'équipe dédiée ainsi que les CV des personnes proposées (annexe 05)
- Un engagement collectif de participer à la réalisation des prestations objet de cet appel d'offres (annexe 06)
- Une liste détaillée du matériel à utiliser pour l'exécution du lot en question.
- Des exemples de ses réalisations d'événements institutionnels (pour les soumissions du lot 1)

## **III- Enveloppe contenant l'offre financière :**

L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter les documents suivants :

- La soumission financière
- Le bordereau des prix indiquant les prix en HT et en TTC des différentes composantes de la soumission.

Les prix sont réputés comprendre tous les frais et dépenses résultant de l'exécution de la consultation.

Toutes les pages des documents exigés dans le dossier technique doivent être datées, signées et comporter le cachet du soumissionnaire.

## **Procédures de soumissions :**

L'offre doit être déposée directement au Bureau d'Ordre Central de l'IVD, 3 Rue Elless Montplaisir 1002 TUNIS.

## **La date limite de réception des offres est fixée pour le 29 novembre 2018.**

Le cachet du bureau d'ordre précité pour le dépôt direct faisant foi pour l'acceptation des offres. Toute offre parvenue après la date limite indiquée à l'avis d'insertion sera rejetée. L'offre doit être consignée dans une enveloppe extérieure fermée et scellée. Elle doit porter la mention apparente :

**INSTANCE VERITE ET DIGNITE**  
3, Rue Elless Montplaisir 1002 TUNIS,  
**NE PAS OUVRIR,**  
**« GESTION D'EVENTEMENT PUBLIC -APPEL d'OFFRE N° 02/2018 -»**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **DEPOUILLEMENT DES OFFRES**

#### **Lot 1**

Le dépouillement des offres est basé sur la conformité de l'offre, présentant le prix le moins élevé pour chaque lot, avec les exigences indiquées au niveau de l'offre technique. La non-conformité à l'un des besoins techniques demandés entraîne l'élimination de l'offre.

Ainsi l'offre présentant le prix le moins élevé et conforme techniquement sera retenue.

S'il s'avère que l'offre présentant le prix le moins élevé n'est pas conforme techniquement, il sera procédé au dépouillement des autres offres techniques suivant leur classement financier croissant.

### **DELAÏ DE VALIDITE DES OFFRES**

Les offres resteront valables durant trente jours (30) jours, à compter de la date limite de réception des offres. Dans des circonstances exceptionnelles, l'Instance Vérité et Dignité peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de son offre. La demande et les réponses doivent être faites par écrit. Un soumissionnaire peut refuser la demande de prolongation, il ne peut, en cas d'acceptation, modifier son offre.

## NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

Les titulaires des lots de l'appel d'offre recevront une notification écrite de l'acceptation de leurs offres à leurs adresses officielles. Ils devront dans les Trois jours suivants, remplir toutes les formalités relatives à la passation de la consultation :

- Signer le contrat
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour le démarrage de la mission dès la réception de l'ordre de service correspondant.

La mise en vigueur des obligations du soumissionnaire retenu prend effet à partir de la date de notification écrite de la consultation. Dans le cas où le soumissionnaire retenu n'aurait pas rempli ses obligations, le choix de celui-ci pour l'exécution de l'objet de la consultation pourra être annulé sans aucun recours. L'Instance Vérité et Dignité choisirait alors le soumissionnaire classé deuxième (la même procédure serait alors appliquée à ce second soumissionnaire) ou annulerait la consultation.

## ENREGISTREMENT DU MARCHÉ

Tous les frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et le suivi de leurs offres resteront à leur charge quel que soit le résultat de la consultation. Il en est de même pour ceux qui seraient engagés lors de la réalisation de la mission (transport, hébergement, restauration, assurance, etc.)

Toutefois, les frais d'enregistrement de la consultation sont à la charge du titulaire de la consultation.

## Pièces constitutives de la consultation - Ordre de priorité

Les pièces constitutives de la consultation, pour chaque lot, comprennent :

- Le contrat à conclure avec le soumissionnaire retenu.
- Le bordereau des prix
- Le présent cahier des charges.
- La soumission financière et technique.

En cas de discordance entre les dispositions des différents documents ci-dessus cités, ces pièces prévalent dans l'ordre cité ci haut.

Tout ce qui n'est pas prévu par la consultation demeure régi par les procédures approuvées par l'Instance Vérité et Dignité en matière d'achat de biens ou services et de leur gestion.

## **Garantie de bonne exécution**

En garantie de la bonne exécution de l'ensemble de ses obligations contractuelles, le soumissionnaire (pour chaque lot), déclaré attributaire de la consultation, doit produire, au titre de cautionnement définitif, une garantie bancaire à première demande d'un montant égal à Deux pour-cent (2%) du montant total de la consultation au profit de l'Instance Vérité et Dignité.

Ce cautionnement doit être délivré par une banque tunisienne et doit être maintenu jusqu'à la date d'achèvement intégral des engagements contractuels.

Il est restitué ou libéré à la suite d'une main levée délivrée par l'Instance Vérité et Dignité ; dans un délai de deux (02) mois suivant la date finale du dit marché, et pour autant que le fournisseur ait rempli toutes ses obligations contractuelles.

Ce cautionnement reste affecté, outre la garantie de la bonne exécution de la consultation, au recouvrement des sommes dont le titulaire serait reconnu débiteur au titre de la consultation.

## **NOTIFICATION ET PREAVIS**

Toutes les notifications qui doivent être faites et tous les préavis qui doivent être donnés, au terme de la présente consultation, le seront par écrit. Ils seront valablement faits ou donnés s'ils sont remis à un représentant dûment habilité de la partie à laquelle ils sont destinés ou communiqués par fax ou courriel, ultérieurement confirmés par lettre et adressés à son siège ou à son domicile élu.

## **RESILIATION**

La résiliation de la consultation est prononcée de plein droit par l'Instance Vérité et Dignité, en cas de décès ou de faillite du titulaire de la consultation.

Toutefois l'Instance Vérité et Dignité peut accepter, le cas échéant, des offres qui peuvent être faites par les héritiers, les créanciers ou le liquidateur pour la continuation de la consultation.

La résiliation peut également être prononcée au cas où le titulaire de la consultation n'a pas rempli ses obligations. Dans ce cas, l'Instance Vérité et Dignité pourra résilier purement et simplement la consultation ou faire exécuter les prestations objet de

cette consultation, suivant le procédé qu'elle jugerait utile aux frais du fournisseur défaillant.

L'Instance Vérité et Dignité peut résilier le contrat s'il a été établi que le titulaire de la consultation a failli à l'engagement de non influence, objet de sa déclaration.

Annexe 1

**Fiche de renseignements**

**Nom ou raison sociale :** .....

**Téléphone :** ..... **Fax :** .....

**E-mail :** .....

Numéro du registre de commerce :

Date d'effet :

Numéro d'affiliation CNSS:

Forme juridique :

Capital :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter le soumissionnaire et à signer un contrat cadre (prière de joindre un document officiel attestant de ses pouvoirs de représentation) :

RIB bancaire :

Ouvert au nom de (soumissionnaire) :

Banque                      Nom :

                                    Adresse :

Fait à.....le.....

**Signature du soumissionnaire**

Annexe 2

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

**(Concernant la non faillite et le non redressement judiciaire)**

Je soussigné .....

Agissant en tant que .....

De (**l'organisme bénéficiaire**) .....

Sis à .....

Ayant le matricule fiscal .....

Déclare sur l'honneur que ..... n'est ni en état de  
faillite ni en état de redressement judiciaire.

---

**Nom et prénom :**

**Qualité du signataire de l'organisme bénéficiaire :**

**Fait à.....le.....**



Annexe 3

## Déclaration sur l'honneur de non influence

Je, soussigné, (Nom, prénom et qualité).....

Représentant de l'entreprise .....

siège à.....

Enregistrée au registre de commerce de .....

sous le n° .....

ci-après dénommée .....

pour le marché .....

dont l'appel d'offres est lancé par le **l'Instance Vérité et Dignité**. Déclare sur l'honneur n'avoir pas fait et m'engage à ne pas faire par moi-même ou par une personne interposée, des promesses, de dons ou de présents en vue d'influencer les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

Non et prénom :

Qualité du signataire de l'organisme bénéficiaire :

Fait à..... le.....

Signature légalisée du soumissionnaire

Annexe 4

## Déclaration sur l'honneur de confidentialité et de non divulgation

Je, soussigné, (Nom, prénom et qualité).....

Représentant de l'entreprise .....

siècle à.....

Enregistrée au registre de commerce de .....

sous le n° .....

ci-après dénommée .....

pour le marché .....

dont l'appel d'offres est lancé par le **l'Instance Vérité et Dignité**.

Déclare sur l'honneur que je vérifie les obligations prévues aux articles 21 et 22 de la loi organique 2013-53 du 24-12-2013 et que je ne suis en aucune situation d'incompatibilité avec les conditions mentionnées.

Déclare et m'engage à m'interdire de divulguer toute information, document, donnée ou concept, dont j'ai eu connaissance à l'occasion de la présente mission.

Non et prénom :

Qualité du signataire de l'organisme bénéficiaire :

Fait à..... le.....

Signature légalisée du soumissionnaire

Annexe 5

**Modèle de curriculum vitae pour les intervenants proposés**

Nom et prénom :

Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Date de Recrutement :

Emploi actuel :

Diplôme :

Ancienneté dans le présent emploi :

Fonction proposée au sein de l'équipe :

Expérience professionnelle :

Intitulé du Programme	Maître de l'ouvrage	Fonction occupée au sein de l'équipe dans le projet en question	Durée

Fait à..... le .....Signature du concerné :

Cachet du soumissionnaire

Annexe 6

**Modèle de d'engagement collectif**

<b>Nom et prénom de l'intervenant</b>	<b>Fonction occupée au sein de l'équipe dans le projet en question</b>	<b>Permanent/ Occasionnel</b>	<b>Signature légalisée de l'intervenant</b>

Fait à ,..... le ..... .....

Annexe 7

**Soumission**

Je soussigné : .....

Agissant en qualité de : .....

De la société : .....

Inscrite au registre de commerce sous le n° : .....

Faisant élection de domicile à : .....

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour la réalisation des travaux objet de cet appel d'offres et notamment du cahier des charges administratives, du cahier des charges financières et du cahier des charges techniques.

Après avoir apprécié, sous ma propre responsabilité la nature et la difficulté des prestations à réaliser, je me sou mets et m'engage :

1. A réaliser les travaux objet de cet appel d'offres tels qu'ils sont définis par le dossier d'appel d'offres et de notre soumission pour un montant T.T.C ferme et non révisable de .....
2. A maintenir valables les conditions de la présente soumission **trente (30) jours** à partir de la date de réception des offres.
3. A maintenir les prix constants tout au long de la durée de ce marché cadre.
4. A honorer les travaux et services demandés et faisant partie de cette offre sans exiger un délai d'information supérieur à 7 jours.

Fait à .....

le .....